



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

MERCREDIS RECREATIFS

ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021





ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT
DE LA COMMUNE DE FEUCHY

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Renseignements concernant l'enfant

NOM..... Prénom.....
Date de naissance..... Sexe.....
Classe fréquentée..... Ecole.....

Personne responsable de l'enfant : Père, Mère, Tuteur

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant.....
Adresse.....
N° de téléphone.....

Conjoint

Nom et prénom du responsable légal de l'enfant.....
Adresse.....
N° de téléphone.....

Situation parentale : Marié (e), divorcé (e), pacsé (e), célibataire.....

Si les parents sont séparés qui a la charge de l'enfant.....

L'autre parent est-il autorisé à venir voir l'enfant : oui non

Est-il autorisé à le prendre à la sortie : oui non

Autres personnes autorisées à le prendre à la sortie.....

Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....

..... a participer aux activités et sorties organisées par l'équipe
pédagogique de la garderie éducative et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des
Mercredis Récréatifs pour l'année scolaire 2020/2021.

Fait à..... le.....

Signature des parents

FONCTIONNEMENT

MERCREDI RECREATIF

QUOTIDIENNEMENT
PONCTUELLEMENT (1)

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ouvre ses portes, le mercredi 2 septembre 2020, aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Les heures d'ouverture sont de 14h00 à 17h00.

TARIFS

	Feuchyssois	Extérieurs à FEUCHY mais scolarisés dans la commune	Extérieurs à FEUCHY
Une demi-journée	3.00 €	4.00 €	5.00 €

Il est par ailleurs précisé :

- Qu'une réduction de 15% sera effectuée pour et à partir du 2^{ème} enfant de la même famille inscrit.
- Qu'un supplément de 3.00 € sera sollicité aux familles pour toutes les sorties extérieures organisées.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Chèques,
- Espèces,
- Chèques vacances.

RESTAURATION

TOUS LES MERCREDIS
OCCASIONNELLEMENT (1)

RESTAURATION

Les tickets de cantine sont à retirer en Mairie, le prix du repas est de : 3.60 €.

Les commandes de repas se font :

Le mardi avant 11h00 pour le mercredi.

GARDERIE EDUCATIVE

L'horaire de garderie est de 17h00 à 18h30.

Tarifs :

- Carte forfaitaire de 20 €uros pour 10 fréquentations.
- Carte mensuelle de 20 €uros /enfant sans limitation de fréquentations.

GARDERIE EDUCATIVE

TOUS LES MERCREDIS
OCCASIONNELLEMENT (1)

(1) Rayez les mentions inutiles

AUTORISATION PARENTALE

Les enfants sont régulièrement pris en photo dans le cadre d'une animation à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des mercredis récréatifs. Celles-ci peuvent être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées (bulletin municipal, divers journaux régionaux, CD Rom, diffusion lors des Vœux du Maire, Site...).

Autorise mon enfant a être pris en photo.

N'autorise pas mon enfant a être pris en photo.

(rayer la mention inutile).

Je soussigné (e)..... responsable légal de l'enfant....., autorise la Direction de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant : hospitalisation, interventions médicales ou chirurgicales pour l'année scolaire 2020-2021. Je m'engage dans ce cadre à rembourser les frais occasionnés.

MEDECIN DE FAMILLE

NOM - Prénom..... Adresse.....
..... N° de tél.....

HOSPITALISATION

NOM - Prénom..... Adresse.....
..... N° de tél.....

ASSURANCES (organismes dont dépend le responsable de l'enfant)

Caisse primaire d'assurance maladie

Désignation..... N° d'assuré.....

Mutuelle

Désignation..... N° d'assuré.....

Assurance scolaire

Désignation..... N° d'assuré.....

GARDERIE EDUCATIVE

Garderie du soir oui non

Fréquentation au restaurant municipal oui non

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature des parents

